

Gens de plume, gens de robe

La face cachée de la robe, par Anaïs de la Pallière, Paris, Michalon, 2019, 219 p., 19,55 €.

« Créé en 2000, SOS COLLABORATEURS vous accompagne, vous conseille et vous défend en cas de litige avec votre cabinet.

Une rétrocession non payée, un contrat de collaboration rompu à l'initiative du cabinet sans respect du délai de prévenance au prétexte d'un manquement grave bien opportun... Poussée vers la sortie ou mise à la porte à l'annonce de l'arrivée d'un enfant.

SOS COLLABORATEURS est là pour vous accompagner et vous assister ».

Nous aurions besoin de pareille association ? Nous, les avocats, les défenseurs des droits et des libertés, de la veuve et de l'orphelin, de la dignité ?

La réponse est oui. Malheureusement oui. Évidemment oui !

C'est ce que nous assène Anaïs de la Pallière, jeune avocate parisienne de 35 ans.

Quand l'affaire (Weinstein) a éclaté, j'ai reçu des messages de confrères et de consœurs, qui listaient sur le ton de la plaisanterie les avocats auxquels la chute du producteur devait donner des sueurs froides. Cela a agi comme une révélation. Dans notre profession aussi, certains sont réputés pour « sauter sur tout ce qui bouge », instaurer un climat libidineux, promettre une belle carrière en échange de faveurs sexuelles. Et pourtant, l'omerta règne ; pour peu qu'en plus l'agresseur soit un rainmaker, il est intouchable¹. Cette culture de la complicité m'est apparue insupportable ...

Et cela, ce n'est même pas elle qui le dit. C'est Valence Borgia, membre du conseil de l'Ordre de Paris.

Des candidats aux élections du bâtonnat ont proposé la mise en place de « sentinelles » qui viendraient à la rencontre des avocats dans les cabinets. Des confrères m'ont rapporté les propos tenus par un associé face à cette proposition : « On ne les laissera pas entrer ». Voilà.

Étape 1. L'École de Formation du Barreau. C'est cher. Ce n'est pas terrible, mais bon ... Cependant, il y a le stage en cabinet d'avocats. C'est déjà un peu le métier. Mais sans la rémunération, ni la considération.

Pourrais-tu, s'il te plait, aller m'acheter du soda au supermarché ? Comme ça tu pourras aller prendre l'air... En général, les stagiaires le font avec plaisir ...

Étape 2. La recherche de la première collaboration. Défilent une série de portraits que l'on croirait sortis d'un film burlesque : l'avocat « le plus réglo de paris » qui vous propose un faux 4/5^e temps (c'est quoi cela ? ben, 5 jours de travail payés 4 ...); la folle dans le noir ; le dragueur drogueur ; la mégère ...

Étape 3. La première collaboration. Horaires démentiels, surveillance de tous les instants, conditions de travail étriquées, impossibilité matérielle de développer une clientèle personnelle,

¹ Anaïs de la Pallière ne le dit pas mais on sait qu'un grand cabinet américain a ainsi écopé d'une amende astronomique (*punitive damages*) pour avoir ainsi laissé trop longtemps un de ses faiseurs de beaux jours (c'est parfois rigolo la traduction des termes anglais ...) faire des ravages parmi les jupons du cabinet.

instrumentalisation, humiliations ... Et si vous êtes femme et envisagez d'avoir un enfant, pensez à vous lever tôt.

Aucune de mes amies n'a osé faire des enfants tant qu'elles étaient avocates. Elles n'exercent plus la profession et l'ont quittée durant les trois premières années d'exercice. Je suis la dernière d'entre elles. Pour combien de temps encore ?

Quand j'ai refermé ce livre, j'avais honte.

J'avais beau me dire que Liège n'est pas Paris, que chez nous cela ne se passe pas ainsi, qu'AVOCATS.BE œuvre à la défense des jeunes avocats, qu'il y a eu le jeune barreau, le GAS, le Carrefour des stagiaires, la cellule harcèlement.

Pas moi. Pas nous.

Mais quand même. Nous avons laissé ces exploiteurs sans scrupule être avocats, avoir des stagiaires.

Honte.

Honte d'avoir ces gens pour confrères.

Patrick Henry